

IV

EXTRAITS DU SSEU FEN LU (1)

N° 372.

(*Trip.*, XV, 6, p. 5 v°-6 r°.)

Autrefois il y avait un jeune brahmane appelé *San-jo* (*Samjña* ; peut-être *Samjaya*). Il se rendit auprès d'un maître dans l'art de tirer à l'arc et dit à ce maître : « Je désire étudier l'art de tirer à l'arc. » L'autre lui répondit aussitôt qu'il l'y autorisait. Alors, pendant sept années, *San-jo* étudia le tir à l'arc ; quand ces sept années furent passées, il se dit : « Quand aurai-je fini d'étudier le tir à l'arc ? » Il se rendit donc auprès de son maître et lui dit ceci : « Pendant combien de temps est-il nécessaire que j'étudie le tir à l'arc ? » Son maître lui enseigna alors à tendre la corde et à poser la flèche, puis il lui dit : « Je dois pour quelque affaire me rendre au village ; attendez mon retour et alors vous pourrez laisser partir la flèche. » Après lui avoir donné cet ordre, le maître se rendit au village.

(1) Le *Sseu fen lu* (B. N., n° 1117), qui est un recueil de la Discipline des Dharmaguptas, a été traduit en 405 par Buddhayaças et l'indou *Fo-nien* (B. N., App. II, n°s 61 et 58). Cet ouvrage se trouve dans les fascicules 3 à 6 du volume XV du Tripitaka de Tôkyô.